

RENTREE SOCIALE, sous le signe de la mobilisation

Des mois de manifestations et de grèves n'ont pas fait baisser notre détermination face au gouvernement. Celui-ci, incapable de trouver une majorité parlementaire pour imposer sa loi, rejetée par 70% des Françaises et des Français, s'entête.

La loi « travail » doit être abrogée car elle induit des reculs majeurs dans les protections des salarié-e-s. Cela nous concerne toutes et tous.

Nous devons faire reculer ce gouvernement !
Cela ouvrirait de nouvelles perspectives pour la satisfaction des revendications les plus urgentes qui concernent l'Education en matière d'emploi, de salaire, de conditions de travail et pour obtenir le retrait des réformes comme celle du collège qui menacent l'avenir de nos services publics.



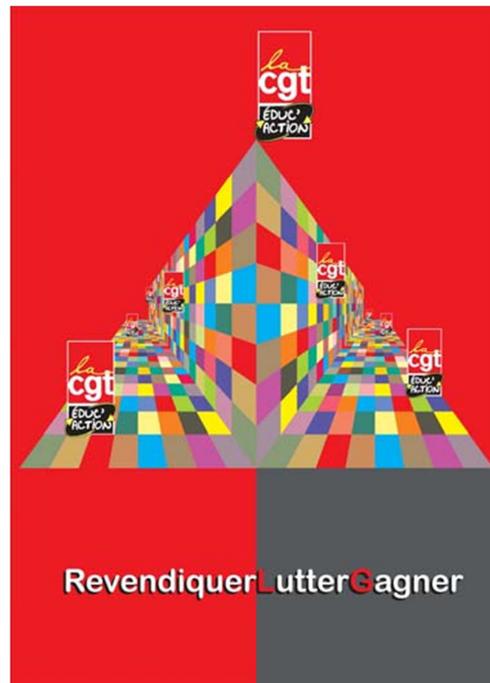
Dans l'Education nationale, nous avons toutes les raisons de nous mobiliser. Les 60 000 emplois promis il y a 5 ans ne sont toujours pas au rendez-vous et ne compensent ni les 80 000 suppressions sous Sarkozy ni la hausse démographique. De plus, si l'on peut se réjouir d'un premier déblocage sur les salaires, les annonces sont très loin de compenser les 15% de pertes en pouvoir d'achat depuis 2000, surtout dans le contexte de rémunérations au mérite avec la RIFSEEP. Enfin, les contre-réformes de ces dernières années (lycée, bac pro 3 ans, rythmes scolaires...) continuent de faire des dégâts au quotidien dans les écoles et établissements scolaires. Les collègues sont appelé-e-s le 8 septembre à se mobiliser contre l'application de la réforme du collège qui va accentuer les inégalités scolaires et détériorer les conditions de travail.

Les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux seront aussi mobilisé-e-s pour protéger et renforcer l'éthique et l'exercice de leur métier. Ils-elles exigent l'abandon du projet de réingénierie de l'ensemble des métiers du social, la reconnaissance immédiate des diplômés au niveau II et leur reclassement en catégorie A type, la définition de politiques sociales à hauteur des besoins des populations, des moyens humains en personnels diplômés.

La CGT Educ'action appelle les personnels de l'Education nationale à se mobiliser au mois de septembre pour :

- L'abrogation de la loi « travail »
- L'abrogation de la Réforme du collège
- L'augmentation immédiate de nos salaires de 400 euros par mois
- La création de postes à la hauteur des besoins
- La défense du travail social
- Le maintien des lycées en éducation prioritaire

Les personnels de l'Education nationale doivent entrer en lutte sur leurs propres revendications.



La CGT Educ'action appelle à la mobilisation !

Elle appelle à participer à toutes les initiatives qui seront organisées (manifestations, rassemblements, AGs, réunions publiques, grèves, ...)

Toutes et tous en grève :

Le 8 septembre :

**grève des personnels de l'Education nationale
et de toutes les travailleuses sociales et tous les travailleurs sociaux**

Le 15 septembre :

**Grève pour exiger l'abrogation de la loi « travail »
Dans le cadre de la journée unitaire d'action interprofessionnelle**



Tract rentrée 2016

Pour rejoindre la CGT Educ'action

Nom : Prénom :

Téléphone : Mél :

Adresse :

Métier :

Lieu d'exercice :

Je renvoie ce coupon à CGT Educ'Action 62 – 63 rue René Lanoy, 62300 Lens – 62@cgteduclille.org